



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-04-14

Le 14 avril 2020

COVID-19 (coronavirus #21) MISE À JOUR

Bonjour tout le monde,

Cinquième semaine depuis la fermeture, j'espère que tout le monde se porte bien. Voici les grandes lignes de l'appel conférence tenu aujourd'hui.

1. Pour la paye du 23 avril prochain, vous pourrez consulter votre avis de dépôt le 17 avril au lieu du 16 avril.
2. Info Covid-19 : 397 questions reçues, 254 ont eu une réponse à ce jour.
3. On nous rappelle que ceux et celles qui avaient des vacances entre le 16 et 31 mars, elles ne seront pas perdues. Des discussions devraient avoir lieu à savoir si elles seront monnayées ou reportées à cette année.
4. Beaucoup de questions concernant la rémunération; certains pensent qu'il leur manquerait quelques heures selon leurs calculs, toutes ces questions auront leur réponse lors du retour au travail.
5. Si certains d'entre nous avaient moins de 2000\$ par mois, il est possible de demander l'aide du gouvernement fédéral et cesser d'être rémunéré par le casino. Vous n'avez pas besoin de relevé d'emploi, mais il faut aviser l'employeur de votre décision.
6. La foire aux questions sur info covid-19 a été mise à jour si vous voulez y jeter un coup d'œil.
7. L'employeur est revenu à la charge avec sa demande aux employés de fournir leur adresse courriel. Il nous demande d'encourager nos membres à participer à ces discussions : étant donné que nous sommes rémunérés, nous vous encourageons à y participer. Donc, si vous ne voulez pas donner votre adresse, peut-être en créer une juste pour ce forum de discussion. On nous a encore confirmé que personne n'aura de mesures disciplinaires pour ne pas y avoir participé.
8. Les sans-soldes et les autofinancés seront traités comme la convention collective le stipule.

Pour terminer, n'oubliez pas notre rencontre ce jeudi 16 avril à 14h via une conférence sur l'application Zoom. Le numéro de la conférence vous sera acheminé demain le 15 avril, nous pourrons faire le point et répondre à vos questions.

Merci à tous, on ne lâche pas !

Solidairement,

Denis Galy,
Président SCCM

p.s. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :
denis.galy@sccm3939.com